EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINE

Nombre de conseillers en exercice: 13

Nombre de présents : 8 Nombre d'exprimés : 11

Séance du jeudi 17 juin 2011

Date de la convocation :

09 juin 2011

L'an deux mil onze le dix sept juin à dix sept heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc PADIOLLEAU, Maire.

Présents: Ms PADIOLLEAU, DÉROGIS, GALIMANT, GOHIER, Mmes ULIVI, MORLEC, ROQUIN,

GENTILHOMME

Pouvoirs: Mlle DENIS à Mme MORLEC, Mme FRANCESCAT à Mme GENTILHOMME, M.

ADMUMEAU à M. PADIOLLEAU
Absent: M. RONCIER, M. MORLEC

Mme ULIVI a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

 Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants membres du collège électoral pour l'élection sénatoriale du 25 septembre 2011

1) Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants membres du collège électoral pour l'élection sénatoriale du 25 septembre 2011

Après avoir constaté que les conditions de quorum étaient remplies (conformément à l'art. L.2121-15 du CGCT), le bureau de vote a été constitué (conformément à l'art. R.133 du code électoral). Outre le Maire qui assure la présidence, MM GOHIER, GALIMANT (les deux plus âgés des membres présents), M. DÉROGIS et Mme GENTILHOMME (les deux plus jeunes des membres présents) constituent le bureau.

Le Maire a ensuite invité les membres du Conseil à procéder au vote au scrutin secret et à la majorité absolue. Il rappelle que deux listes se sont présentées (étant entendu que 3 délégués et 3 suppléants doivent être désignés).

Deux tours de scrutins ont été effectués (un pour les délégué puis un second pour les suppléants). Le Président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau ont procédé au dépouillement des bulletins de vote. Aucun bulletin n'a été déclaré nul.

Ont été élus à <u>l'unanimité</u> (c'est à dire 11 voix) :

délégués : Monsieur Louis GOHIER, Mme Christine ULIVI, M. Jean-Luc PADIOLLEAU **suppléants** : M. Jean-Claude ADUMEAU, Mme Chantal MORLEC, Mme Michelle ROQUIN

La séance est levée à 17h35.

Le Maire, Jean-Luc PADIOLLEAU

Les Conseillers Municipaux